99 B 127

25/03/11
n°A334

D'INSTANCE

AB SERVE
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : Route de l'Avenir - ZA de la Vallée de l'Orne, 57780 ROSSELANGE
408 198 604 RCS THIONVILLE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2009

EXTRAIT

Quatrième résolution

L'assemblée générale, constatant que les mandats de :

- M. Jacques PUPIL, en qualité de commissaire aux comptes titulaire,
- et de la société ENERYS, en qualité de commissaire aux comptes suppléant,

viennent à expiration ce jour, désigne pour une nouvelle période de six exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

- en qualité de commissaire aux comptes titulaire, M. Yann OLLIVIER domicilié 109 Boulevard Haussonville – 54000 NANCY, en remplacement de M. Jacques PUPIL qui a fait valoir ses droits à retraite,
- en qualité de commissaire aux comptes suppléant, la société ENERYS, domiciliée 109 Boulevard Haussonville – 54000 NANCY.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités imposées par la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME